

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 mars 2025

RÉFORME DE L'AUDIOVISUEL PUBLIC ET SOUVERAINETÉ AUDIOVISUELLE - (N° 118)

Adopté

AMENDEMENT

N° AC1046

présenté par

Mme Duby-Muller, rapporteure et M. Patrier-Leitus, rapporteur

ARTICLE 7

À l'avant-dernière phrase de l'alinéa 3, substituer aux mots :

« été mis à même de »

le mot :

« pu ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.